

SCI Michel THOMAS

De: Michelle Bonet [m.bonet@copran.fr]
Envoyé: vendredi 19 février 2016 18:18
À: SCI Michel THOMAS (scimt@sfr.fr)
Cc: E Lorient
Objet: contrat MULTIRISQUES PROPRIETAIRE NON OCCUPANT n° FRPKNA18174
Pièces jointes: 3910_001.pdf

Cher Monsieur,

Suite à votre mail du 11 février, je vous confirme que nous avons connaissance de l'existence de l'ASL FLANDRE SUD en charge des parties communes du bien immobilier.

D'autre part, votre assureur ACE EUROPE doit envoyer un inspecteur vérifier le site qui devrait se faire en avril. Nous recontacterons GERLOGE quand nous aurons la date.

Enfin vous trouverez en fichier joint nouveau contrat rectifiant :

- Risque situé : 218/222 bld de la Villette (VILLETTE-TANGER-REBUFFAT) – 75019 PARIS
- Activité du souscripteur : Propriétaire non occupant d'un local occupé par une entreprise de négoce de matériaux pour le bâtiment (il est obligatoire de mentionner l'activité car celle-ci détermine aussi la cotisation)
- Le préavis de 2 mois est modifié en page 42
- Bris de glaces : aux termes du bail, l'entretien de la façade vitrée est à la charge du preneur, donc la garantie BRIS DE GLACES n'est pas acquise. En cas d'inoccupation des locaux, vous devrez revenir vers nous pour nous le signaler d'une part et d'autre part nous demander de couvrir le bris de glaces pour la façade.
- Frais de quittance : la compagnie ACE EUROPE perçoit 50 € de frais de quittance comme indiqué au contrat et COPRAN perçoit 20 € de frais par quittance comme indiqué sur l'appel de cotisation
- L'article 5.2 Risques industriels en page 42 a été supprimé car il s'agissait simplement d'un exemple de calcul de l'indexation et donc aucun intérêt à mentionner le coût de la main d'œuvre dans les industriels mécaniques. L'Indice Risques industriels est mentionné au contrat page 7 : 5840

Je vous envoie les originaux dont un exemplaire à nous retourner signé par la poste.

Restant à votre disposition,

Bien cordialement.

Michelle BONET



4 rue Caroline – 75017 PARIS

Tél. 01.53.04.89.37